

# Une Maison de services au public en projet sur la commune

Ce mercredi s'est tenue, à la Locomotive, une réunion de présentation du dispositif des Maisons de services au public.

Face à la disparition progressive et continue des services publics de proximité, associée à la généralisation de l'utilisation par les institutions de l'outil numérique, qui mettent en difficulté les populations les plus fragiles, une nouvelle forme de service se profile : la MSAP (Maison de services au public).

Cette réunion a été menée conjointement par les services de la Préfecture et la mairie de Vizille, représentée par Roland Mastrorillo, adjoint à la vie sociale, entourés de très nombreux élus, techniciens ou directeurs des collectivités et des services publics du Sud-Isère.



Les différents partenaires, autour de Roland Mastrorillo, adjoint à la vie sociale, et Denis Jamarin, directeur de la vie sociale à la mairie de Vizille, ont fait le point sur le fonctionnement d'une MSAP.

« Une offre de proximité et de qualité pour tous les publics »

« Une offre de proximité et de qualité pour tous les publics »

Dans un premier temps, un exposé général a fait le point sur ce que doit être une MSAP : « Espaces mutualisés de services au public labellisés par les préfets de département, les Maisons de services au public (auparavant Relais services publics) délivrent une offre de proximité et de qualité à l'attention de tous les publics. Elles sont constituées autour d'une structure porteuse (collectivité locale, association, groupement d'intérêt public) qui réunit plusieurs opérateurs, en moyenne 7 par MSAP. Les opérateurs peuvent être nationaux ou

locaux, chargés d'une mission de service public, mais aussi de services privés. De l'information transversale de premier niveau à l'accompagnement de l'utilisateur sur des démarches spécifiques, les MSAP articulent présence humaine et outils numériques. ».

Le projet déjà en ordre de marche ?

Le bassin vizillois regroupant une zone d'environ 30 000 habitants, située entre l'Oisans et l'agglomération grenobloise, il semble tout indiqué pour postuler à une MSAP. Pour l'ensemble des parties pré-

sentées, le projet semble désormais sur les rails, des financements seraient disponibles à différents niveaux. Quant au lieu, il est tout trouvé : le tènement EDF en haut de la rue Jean-Jaurès, aujourd'hui quasi inoccupé, serait tout indiqué, surtout qu'un projet de tiers lieu (espace de coworking allié à une cafétéria) réclamé par les entrepreneurs pourrait y trouver sa place.

Rendez-vous a donc été donné pour la mise en place d'un comité de pilotage ou de mise en œuvre, afin de déterminer les prémices du dossier.

C.P.

## L'exemple de l'Oisans

Lors de la réunion, Françoise Loubet, directrice de la MSAP de l'Oisans, créée en 1999 puis labellisée en 2010, a exposé comment fonctionnait et vivait sa structure, située au cœur de l'Oisans.

Avec 14 partenaires qui couvrent chacun différents domaines (l'emploi et la formation, l'action sociale, la création d'emploi et aussi l'habitat et le logement), elle rayonne sur un secteur composé de 20 communes avec 10 700 habitants permanents, mais 100 000 l'hiver et

60 000 l'été. Les Uissans ne sont donc plus obligés de se déplacer sur l'agglomération pour effectuer leurs démarches administratives.

Les services publics qui ont souvent été obligés de fermer leurs portes pour des raisons économiques, peuvent ainsi mutualiser leurs moyens et assurer ainsi une qualité et une continuité de service. Les différentes permanences y sont regroupées et un accueil général permet de mieux pointer les besoins de chacun.